Société d'habitation Québec

L'habitat en bref

collection synthèse d'études et de recherches

Octobre 2002

La cohabitation interethnique : les conditions du succès dans le parc social

INTRODUCTION

Comme d'autres milieux de vie québécois, l'habitat social connaît une diversification ethnoculturelle croissante de sa population. Cette évolution se produit dans un contexte où la question des rapports de cohabitation se pose avec une acuité particulière, compte tenu des situations de choix contraint et de mobilité réduite des résidants. La cohabitation interethnique suscite plusieurs questionnements, notamment sur sa spécificité comme enjeu particulier ou variante de la question générale de la cohabitation et sur le dilemme posé par les deux maux que sont la ségrégation et la mixité forcée.

La cohabitation est un terme neutre a priori qui renvoie au partage d'un espace commun et au rapport entre partenaires différents mais égaux, sans référence à un quelconque degré de subordination souvent présent dans l'idée d'intégration. La cohabitation peut prendre les diverses figures de l'évitement, de la confrontation ou de la collaboration. La cohabitation interethnique met en présence des individus ayant des origines ethniques ou nationales différentes et peut amener des difficultés entre ces individus ou ces groupes, comme il peut y avoir des tensions entre les ménages d'un même groupe.

Afin de mieux comprendre cette réalité relativement nouvelle, la Société d'habitation du Québec a confié il y a quelques années à des chercheurs le double mandat de faire la synthèse critique de la documentation pertinente et de réaliser une vingtaine de monographies d'ensembles de logements sociaux. Deux documents ont été produits : le premier présente l'état de la question dans la littérature et le second dresse un portrait de la cohabitation interethnique dans l'habitat social au Québec, incluant une série de monographies, une synthèse analytique et des pistes d'intervention. Cette recherche a comme hypothèse sous-jacente que les conflits suscités par les divers types de cohabitation portent sur des objets identiques, mais comportent des différences de degré dans leurs difficultés de gestion.

ENQUÊTE ET MONOGRAPHIES

Le portrait présenté dans cette étude est le résultat de près d'une centaine d'entrevues semi-dirigées réalisées avec des informateurs clés, d'où a été tiré un relevé des perceptions sur les rapports interethniques dans 19 ensembles de logements sociaux (monographies). Ces ensembles ont été sélectionnés à partir de plusieurs critères dont le degré de mixité ethnique, la diversité des bâtiments et des milieux ainsi que la représentation équilibrée entre différents cas de figure (situations de coexistence pacifique ou difficile). Un inventaire et un classement typologique des projets ont précédé cette sélection. Les monographies portent sur cinq coopératives d'habitation, un ensemble résidentiel géré par un OSBL et 13 habitations à loyer modique (HLM). On a mené des entretiens de groupes avec des membres des conseils d'administration dans les coopératives et l'OSBL en plus d'interviewer un ou deux locataires. Dans les HLM, le nombre de locataires interviewés varie de trois à huit selon la complexité des cas, en incluant un membre de l'association de locataires si elle existait. Des entrevues ont aussi été menées avec des gestionnaires des offices municipaux d'habitation (OMH) ainsi qu'avec des intervenants sociaux et des concierges.

Chaque monographie repose ainsi sur un nombre limité d'entrevues et rend compte principalement des représentations des acteurs. La lecture de ces monographies appelle donc des mises en garde afin de ne pas confondre la parole des acteurs avec la perception des chercheurs et de resituer cette parole dans un contexte global en évitant toute stigmatisation de l'habitat social. Les chercheurs constatent d'ailleurs que les sources de difficultés entre voisins sont souvent entremêlées, les différences ethno-culturelles et celles liées à la composition des ménages étant imbriquées. Les facteurs d'explication des conflits sont plus souvent de caractère sociodémographique qu'ethnoculturel, bien que les informateurs fassent peu référence à ces distinctions. La tendance à *ethniciser* les difficultés de cohabitation varie selon les objets, mais constitue une attitude courante que beaucoup de gens se défendent d'adopter. On dénote

différents types de discours plus ou moins marqués par cette tendance, alors qu'on observe à la fois une grande tolérance chez un certain nombre de locataires de diverses origines et des attitudes racistes chez certains autres résidants.

Chaque monographie décrit d'abord les caractéristiques physiques, la localisation et la composition sociale de l'ensemble concerné. Les sections suivantes traitent de la cohabitation et des relations de voisinage, de la qualité physique de l'ensemble, de sa gestion et des partenariats, et finalement, de l'intégration et de la relation avec le milieu avoisinant.

L'EXPÉRIENCE ÉTRANGÈRE : QUELQUES ÉLÉMENTS

La revue de littérature effectuée préalablement à l'enquête a porté essentiellement sur l'expérience des années 1980. Pour remédier aux difficultés de la cohabitation interethnique, les solutions mises en œuvre passent le plus souvent par des changements de modes de gestion avec pour objectif d'en venir à gérer de façon *adaptée* et *rapprochée*. La gestion *adaptée* suppose une gestion fine de l'attribution des logements sociaux visant à assurer la plus grande compatibilité possible entre les profils des candidats et les façons de vivre d'un ensemble HLM (incluant sa composition sociale). Ces procédures sont appliquées de diverses façons : utilisation d'outils sophistiqués ou recours à la participation des résidants et à la cooptation (France) ; applications informelles à portée discriminatoire (Grande-Bretagne) ; pratiques de rééquilibrage au nom du *Fair Housing Act* (États-Unis) ; adoption de critères d'équilibre afin d'assurer la viabilité de certains segments du parc de logements sociaux (Toronto).

La gestion *rapprochée* comprend un large éventail de mesures allant d'une formation plus adaptée du personnel à la négociation des règles de vie avec les résidants. Le rapprochement fait aussi l'objet du développement de partenariats entre les intervenants et avec les résidants. L'exemple français des régies de quartier témoigne des efforts entrepris pour associer des missions globales, liées notamment à l'insertion professionnelle des jeunes, à des objectifs spécifiques (entretien des bâtiments et amélioration physique des quartiers) ou généraux (sécurité publique et image des quartiers). Des expériences de parrainage des nouveaux arrivants menées en Suède et aux Pays-Bas laissent aussi entrevoir des possibilités d'application dans le logement social, en mettant en relation des résidants des HLM et du milieu environnant.

SYNTHÈSE ANALYTIQUE

Disposant de plusieurs terrains d'observation, les chercheurs ont opté pour une compréhension horizontale de la dynamique des relations dans un contexte de cohabitation interethnique. Cette synthèse s'appuie donc sur les principaux constats ou thèmes récurrents dégagés du travail de terrain.

Relations de voisinage et rapports interethniques

L'absence de relations ou la prédominance de relations superficielles entre personnes d'origines ethniques ou nationales différentes constitue la situation la plus fréquente dans les coopératives et les HLM étudiés. Elle correspond en fait à la civilité réservée ou distante pratiquée dans l'habitat collectif standard. Il existe peu d'échanges de bon voisinage entre ces personnes de diverses origines, même lorsque la cohabitation interethnique s'avère paisible. Ces rapports se limitent généralement à un cercle restreint de ménages de même origine. Enfin, les situations conflictuelles se manifestent de diverses façons (du silence hostile au harcèlement) et selon divers degrés d'intensité (du supportable à l'intolérable).

Les thèmes de récriminations les plus fréquents dans les HLM renvoient à des sujets classiques de conflits lorsque des ménages aux modes de vie diversifiés cohabitent. Le bruit, les odeurs, les déchets domestiques et la présence de blattes constituent les récriminations les plus couramment ethnicisées, alors que le vandalisme, la dégradation des espaces communs ou les petits vols, généralement attribués aux adolescents, le sont moins souvent. Il semble d'ailleurs se tisser un sentiment de solidarité concernant les problèmes de criminalité traités comme des fléaux sociaux impliquant des individus marginalisés plutôt que marqués par leur appartenance ethnoculturelle. Enfin, la suroccupation d'un logement est associée à l'immigration, étant perçue comme un trait culturel distinct du modèle dominant.

Conflits et cohabitation

Les conflits apparaissent comme l'effet conjugué de différences à la fois de types de ménages, de générations et de cultures. Ils mettent souvent en cause de petits ménages de personnes âgées et des familles nombreuses comptant des adolescents, comme cela se passait probablement dans le passé, sauf que maintenant, ces familles sont le plus souvent issues de l'immigration. Des difficultés surgissent aussi entre des personnes âgées et des groupes de jeunes perçus comme dérangeants ou insécurisants, ce qui dépasse la question des rapports interculturels dans certains cas.

Les situations de rupture par rapport à un « équilibre » antérieur tendent à exacerber les difficultés de cohabitation à mesure que se développe un processus de minorisation réelle ou appréhendée ou un sentiment de désappropriation du milieu de vie. Ainsi, des Québécois de vieille souche, mais aussi des résidants d'origine immigrante relativement ancienne, ont exprimé leurs craintes devant l'arrivée croissante de ménages venant d'autres régions du monde. Certains y voient un signe de leur déclin inexorable et expriment des volontés ségrégatives, notamment dans des milieux très polarisés sur le plan ethnique. Les contacts interculturels paraissent

d'ailleurs plus courants et faciles là où la multiethnicité est plus étendue ou diffuse et existe dès le départ, comme dans certaines coopératives. Finalement, résidants et intervenants perçoivent et gèrent différemment ces tensions selon qu'il s'agit d'une coopérative ou d'un HLM et selon l'évolution de la composition ethnique et la taille des ensembles (accroissant les difficultés de gestion de la différence et des différends).

Dans les coopératives, les conflits se rapportent aux valeurs des membres et aux irrégularités touchant la gestion sans viser nécessairement des groupes ethniques ou nationaux différents. Les problèmes concernent surtout l'absence de partage des tâches, la sélection préférentielle de candidats apparentés aux membres et l'abus d'autorité dans l'exercice du pouvoir.

Dans les HLM, la question de la gestion touche à la fois les immeubles et les milieux de vie. Les intervenants de première ligne, dont certains se plaignent de leur faible reconnaissance par l'OMH, sont généralement bien perçus par les résidants. Les irritants viennent surtout des carences dans les interventions sur le cadre physique ainsi que du manque d'information et d'encadrement quant aux règles et aux attentes liées à la vie en HLM. D'une part, la lenteur des réparations, dénoncée de façon quasi unanime, contribue à alimenter les récriminations à l'égard de certains groupes soupçonnés de vandalisme. La plupart des locataires disent être mal reçus quand ils font une plainte et devoir la réitérer souvent.

D'autre part, l'absence quasi généralisée de dispositif d'accueil, le flou entourant le partage des tâches d'entretien des espaces communs et la tolérance excessive des autorités à l'endroit des locataires causant de petites dégradations sont autant de facteurs susceptibles de favoriser l'émergence de tensions interethniques. Or, les affrontements transitent généralement par les canaux officiels dont la gestion est plutôt bureaucratique au lieu d'être exprimés directement, ce qui tend à engendrer un climat de suspicion entre voisins.

Certaines déficiences du cadre bâti contribuent aussi à l'émergence de tensions dans la cohabitation interethnique. L'insonorisation jugée insuffisante des logements, mise en cause dans la plupart des problèmes de bruit, vient en tête des lacunes exacerbant les différences dans les modes de vie. Loger des familles nombreuses aux étages supérieurs des immeubles constitue ainsi une erreur à éviter. Par ailleurs, l'absence ou l'insuffisance de ventilation dans les cuisines et d'aération dans les corridors fait persister plus longtemps les odeurs alimentaires incommodantes. Enfin, l'absence d'aires distinctes dans l'aménagement des espaces extérieurs peut susciter des tensions entre certains groupes (personnes âgées et jeunes). Ces tensions peuvent aussi venir de l'utilisation des équipements sportifs ou de la salle communautaire par un groupe particulier du point de vue de l'origine ethnique ou nationale.

L'intégration des résidants des ensembles au milieu environnant ne pose problème sur le plan de la cohabitation interethnique que dans des situations exceptionnelles. Une situation propice à l'émergence de tensions est celle d'HLM localisés dans des milieux fortement homogènes (population québécoise de vieille souche) qui ont reçu des réfugiés récemment arrivés au Québec et peu au fait des modes d'habiter ou des codes d'agir appropriés dans l'habitat collectif.

CONCLUSION

La recherche documentaire et le travail de terrain permettent de dresser un bilan des constats et d'esquisser quelques pistes d'intervention. Dans les coopératives, où on note surtout une méconnaissance des règles de fonctionnement, divers niveaux de formation pourraient être fournis, incluant un volet sur les rapports interculturels. Les problèmes liés à la sélection des membres et au partage des tâches collectives demandent par ailleurs d'explorer les possibilités d'ajustement des règles de sélection et d'adoption de dispositifs incitatifs.

Deux grands principes sous-tendent les pistes proposées pour les HLM : 1) corriger et éviter les situations génératrices de conflits; 2) miser sur des expériences concrètes pour créer des situations d'apprentissage. La gestion des HLM varie selon les municipalités et la taille du parc de logements des OMH. Le manque de personnel semble empêcher la mise en place d'une gestion décentralisée, dont profiteraient pourtant les parcs plus importants. Les partenariats avec les organismes du milieu menant des activités de rapprochement interethnique dans les HLM demandent aussi plus de ressources humaines. Enfin, la formation aux relations interculturelles est recommandée pour l'ensemble du personnel des OMH en contact avec les locataires.

Le manque de dispositifs d'accueil et la méconnaissance des règles élémentaires de vie en HLM augmentent les risques d'éclosion de stéréotypes ou de frictions interethniques. Des exemples d'actions permettant d'améliorer la situation peuvent être tirés des expériences menées ailleurs. Entre autres, il serait pertinent de développer des outils d'information et de mettre en place des formes d'accompagnement individualisé pour les nouveaux locataires. On pourrait aussi prévoir des dispositifs de négociation des conditions de vie entre habitants, à l'échelle d'un ensemble HLM ou de chaque immeuble dans les grands ensembles.

L'amélioration physique des immeubles pourrait contribuer à remédier aux déficiences du cadre bâti, mais certains problèmes risquent d'exiger des travaux majeurs de remodelage. D'autre part, l'aménagement paysager et l'embellissement des espaces extérieurs méritent d'être maintenus comme facteurs de valorisation pour les résidants.

Les bilans positifs des expériences ponctuelles faisant appel à l'implication des locataires incitent à privilégier le « faire » dans les interventions (mise en place de garderies ou de cuisines collectives, embauche de jeunes pour les travaux d'entretien, etc.). Des expériences pilotes pourraient ainsi être menées en partenariat avec les OMH et évaluées systématiquement en vue de produire un document de référence.

N.B. *Depuis la publication, il y a quelques années, des études résumées ici, celles-ci ont servi d'inspiration à de nombreux intervenants. Il est bon de mentionner que depuis lors, diverses mesures ont été prises allant largement dans le sens des constats et suggestions de ces études, de telle sorte que la situation décrite a considérablement évolué. À titre d'exemple, le projet pilote mené à partir de 1998 aux HLM de Place Normandie, à Montréal-Nord, a constitué une expérience très positive se situant tout à fait dans l'esprit de ces études antérieures. On notera que ce projet a fait l'objet d'une publication de la Société, résumée dans un numéro précédent de la collection* ***L'Habitat en bref (No 4) « L'intervention communautaire : un moteur d'intégration sociale en HLM ».***

PUBLICATIONS

DANSEREAU, Francine et **SÉGUIN, Anne-Marie**, avec la collaboration de **Jean Gaudette**.
La cohabitation interethnique dans le logement social : État de la situation.
Rapport d'étude réalisé pour la Société d'habitation du Québec. INRS-Urbanisation, juin 1993.

DANSEREAU, Francine et **SÉGUIN, Anne-Marie**, avec la collaboration de **Daniel Leblanc**.
La cohabitation interethnique dans le logement social au Québec.
Rapport d'étude réalisé pour la Société d'habitation du Québec. INRS-Urbanisation, 1995.

CHARGÉ DE DOSSIER (SHQ)

Paul Senécal, Service du soutien à l'initiative communautaire et du partenariat.

Réalisé dans le cadre de la programmation de recherche de la Société d'habitation du Québec, cet ouvrage est disponible au Centre de documentation de la Société :

Succursale de Québec **Tél. : (418) 646-7915**
Succursale de Montréal **Tél. : (514) 873-9611**
ou sur son site Internet : **www.shq.gouv.qc.ca**

La Société d'habitation du Québec (SHQ) est l'organisme du gouvernement québécois responsable des politiques et des programmes en matière d'habitation. De par sa Loi, la Société a la responsabilité d'aviser le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, responsable de l'Habitation, sur les besoins, les priorités et les objectifs de tous les secteurs de l'habitation au Québec. Aux fins de son mandat, la Société exécute ou fait exécuter des recherches, études, enquêtes ou inventaires sur les besoins et les conditions d'habitation de la population et en assume la diffusion auprès de ses partenaires.

Selon la mission qui lui est confiée, en plus de faciliter aux citoyens l'accès à un logement adéquat et de promouvoir l'amélioration de l'habitat, la Société doit favoriser le développement et la reconnaissance du savoir-faire québécois en habitation. Elle est ainsi habilitée à servir de référence et à jouer un rôle de catalyseur dans la recherche en habitation au Québec, en collaboration avec l'ensemble des intervenants du secteur.

Dépôt légal – 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1495-9526

Gouvernement du Québec